



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Service de Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau Territoriale
Pôle Picardie

Paris, le 18/10/2019

Nos réf. : IA_19/058_19061
Affaire suivie par : Isidore ANTON
isidore.anton@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 71 28 47 56- Fax : 03 23 05 78 19

Objet : Dossier de déclaration Loi sur l'Eau n° 02-2019-00128 – Aménagement des berges de l'Aisne, rive gauche sur la commune de Soissons

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement, relatif au réaménagement des berges de l'Aisne, rive droite sur la commune de Soissons et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 11 septembre 2019, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, je vous demande d'en afficher une copie en mairie pendant une durée minimum d'un mois. A l'expiration de ce terme, vous voudrez bien me retourner le certificat d'affichage dont la formule est jointe.

Vous voudrez bien m'informer, avant le début des travaux, des dates de début et fin du chantier, puis, dans un délai de deux mois maximum suivant la fin des travaux, me communiquer votre compte-rendu de chantier, ainsi que, le cas échéant, les plans de récolement des ouvrages réalisés.

Je vous rappelle enfin que les agents mentionnés à l'article L.172-1 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau auront libre accès aux travaux et installations objet de la déclaration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjointe à la cheffe de service

Marine RENAUDIN

Monsieur Alain CREMONT
Maire de Soissons
Hôtel de Ville
02209 SOISSONS Cedex

Copie à : DDT de l'Aisne/ENV/PE



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr